

Financements

Hypothèque CECB® / Minergie®

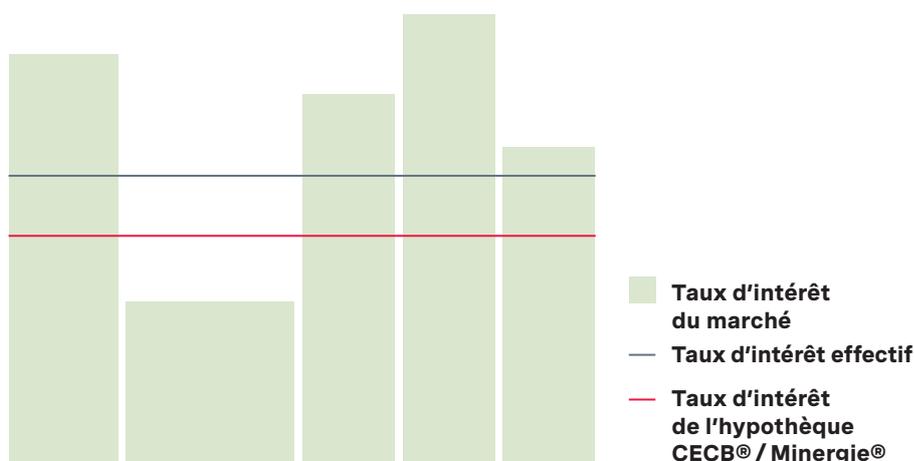
Avec l'hypothèque CECB®/Minergie®, la BCBE soutient les nouvelles constructions et les travaux d'assainissement énergétiques conformes à des standards énergétiques certifiés. Grâce à cette formule de financement liée à un but précis, vous profitez d'un taux d'intérêt préférentiel pour votre projet certifié.

Vos avantages

- Financement des nouvelles constructions et des travaux d'assainissement énergétiques
- Taux préférentiel pour les projets répondant à des standards énergétiques certifiés
- Taux fixe préférentiel pour les hypothèques dès CHF 100 000.00



Mode d'emploi



Généralités

Utilisation prévue

Travaux d'assainissement et de construction énergétiques répondant à des standards énergétiques certifiés.

Condition

L'octroi d'une hypothèque CECB® / Minergie® présuppose que le financement global de votre bien immobilier est assuré par la BCBE.

Certificats

Une hypothèque CECB® / Minergie® permet d'encourager des projets certifiés.

Travaux d'assainissement énergétiques

Certificat CECB® avec accroissement de l'efficacité énergétique globale de deux catégories au moins ou justification de l'obtention du standard Minergie®, Minergie-P® ou Minergie-A®.

Nouvelles constructions

Certificat CECB® avec catégorie A ou justification du standard Minergie®, Minergie-P® ou Minergie-A®.

La date d'émission de tous les certificats ne doit pas remonter à plus de deux ans.

Subventions

Pour déposer une demande de subventions, veuillez observer les directives de la Confédération et des cantons: leprogrammebatiments.ch

Conditions	
Montant	De CHF 100 000.00 à CHF 1 million
Durée	De 2 à 10 ans
Taux unique	Oui, sur toute la durée
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt préférentiel
Risque de modification des taux	Non, uniquement à l'échéance de l'hypothèque
Prolongation	Une hypothèque CECB® / Minergie® ne peut pas être prolongée sous sa forme actuelle. À l'échéance de l'hypothèque, nos spécialistes vous proposeront une formule optimale pour la poursuite de votre financement.
Amortissement	Direct ou indirect
Débit des intérêts et de l'amortissement	Trimestriel
Résiliation	Anticipée moyennant une indemnité de résiliation

Nous nous ferons plaisir de vous conseiller

Nos coachs financiers répondront à toutes vos questions lors d'un entretien personnel. Convenez d'un rendez-vous en ligne à l'adresse bcbe.ch/entretien-conseil